

HIVER 2018-2019

L'U.S.E.P. et le centre « Le Cardet » à GOURETTE propose des sorties de ski alpin – raquettes – luge, igloo, découverte de la neige, pour les écoles affiliées.

1.FONCTIONNEMENT : site EPS 64 Réglementation – formulaires

► **Cadre administratif :** CF.BO N°7 hors série du 23/09/99, circulaire 99136 du 21/09/99 : sorties scolaires.

- Autorisation de sortie : p21 Annexe 1
- Transports : p14.15 – p25 Annexe 3 – p26 annexe 4
- Conditions de sécurité, encadrement pratique physique, le ski est une activité à encadrement renforcé (tableau 3. P10)
- Assurance : p13

Agrément des intervenants bénévoles obligatoire, liste à transmettre 15 jours avant les dates d'agrément (voir calendrier page suivante), recommandations départementales à demander à votre I.E.N.

BIEN AVANT LA SORTIE :

- ***Le Cardet vous contactera pour connaître***
 - ***les effectifs prévus (enfants et adultes)***
 - ***les heures de départ et de retour à l'école souhaitées***
 - ***le lieu de rendez-vous.***
- ***Une semaine avant, le Cardet vous recontactera pour confirmer les éléments fournis précédemment.***

SKI DE PISTE GOURETTE

Le jour de la sortie :

- L'enseignement Ski se fera sous l'autorité de l'enseignant responsable pédagogique avec l'aide d'un ou plusieurs moniteurs de l'Ecole du Ski Français (personnel titulaire du Brevet d'Etat de Ski), et des adultes bénévoles agréés recrutés par vos soins.

Le nombre de moniteurs de l'ESF change en fonction de l'effectif du groupe à encadrer en ski alpin.

1 Moniteur	jusqu'à 30
2 Moniteurs	de 31 à 48
3 Moniteurs	au-delà de 48

- Le bus vous déposera au centre et une salle sera mise à votre disposition pour le pique-nique.
- L'enseignant passera au bureau du Cardet donner le nombre de cartes de remontées mécaniques à retirer à la billetterie (ou si possible le téléphoner, le jour même, après le départ de l'école au 05.59.05.10.89) et précisera l'heure du goûter à prévoir.
- L'équipement (ski, chaussures, casque, bâtons...) sera assuré par la personne travaillant à l'atelier avec l'enseignant et les autres encadrants du groupe
- Vous rejoindrez, devant l'Ecole du Ski Français, le ou les moniteurs à disposition de 12 H à 15 H (de préférence)
- Après le rangement du matériel, le goûter chaud. L'enseignant veillera au rangement et au nettoyage des tables
- L'enseignant remplira la fiche « sortie Neige » fournie par le Cardet qui servira de base pour la facturation.
- Lorsque des maternelles complètent un bus de plus grands en sortie ski alpin, l'activité luge se fera sous la responsabilité des enseignants.

RAQUETTES A GOURETTE L'AUBISQUE

Le jour de la sortie :

- A votre arrivée selon l'heure 1 B.E. Accompagnateur Moyenne Montagne vous amènera faire une visite des environs avec une lecture simple du paysage. Vous retournerez au chalet ou une salle sera mise à votre disposition pour le pique-nique pris avant 12h15 afin de libérer le restaurant pour les enfants en classe de neige
- Vers 12h15 départ en activité depuis le centre (ou 5 mn de transfert de Gourette à l'Aubisque) selon les conditions et/ou votre demande l'activité se fera à Gourette ou au col d'Aubisque.
- Activité raquette et approche du milieu montagnard, de la neige avec un accompagnateur moyenne montagne. Durée en fonction de votre heure de départ.
- Retour au centre pour la restitution du matériel et goûter chaud.
- L'enseignant remplira la fiche « sortie Neige » fournie par le Cardet qui servira de base pour la facturation.

SORTIE LUGE / IGLOO / DECOUVERTE DE LA NEIGE A GOURETTE

Le jour de la sortie :

- A votre arrivée selon l'heure, 1 B.E. Accompagnateur Moyenne Montagne vous amènera faire une visite des environs avec une lecture simple du paysage. Vous retournerez au chalet ou une salle sera mise à votre disposition pour le pique-nique pris avant 12h15 afin de libérer le restaurant pour les enfants en classe de neige
- Après le déjeuner jusqu'à votre départ l'accompagnateur en moyenne montagne proposera des activités luge et/ou igloo et/ou de découverte de la neige. Il ne peut pas gérer seul le groupe, il organisera la mise en place de l'activité mais le concours de l'encadrement de l'école est indispensable. On ne peut pas tout faire dans une même journée, il faudra faire des choix, parfois influés par le météo, les conditions d'enneigement.
- Goûter chaud au centre avant le départ.
- L'enseignant remplira la fiche « sortie Neige » fournie par le Cardet qui servira de base pour la facturation.

2. CONDITIONS DE SECURITE (circulaire du BO N°7 Hors série 23/09/99)

► **TAUX D'ENCADREMENT** : page 10

- Maternelle (ou élémentaire comprenant une section infantine)
 - 2 adultes jusqu'à 13 élèves (l'enseignant + 1 intervenant agréé qualifié ou bénévole) au-delà de 12 élèves, un adulte supplémentaire pour 6
- Ecole élémentaire :
 - 2adultes jusqu'à 24 élèves (l'enseignant + intervenant agréé qualifié ou bénévole)
 - au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12

► **INTERVENANTS** : BO N°7 du 23/09/99

- organisation pédagogique : page 11
- Qualification : page 27, annexe 5

► **ASSURANCE** :

Sortie occasionnelle :

Pour les élèves : assurance responsabilité civile individuelle accidents corporels et les accompagnateurs.

NB La licence USEP (enfant 5 € 00 – Adulte 16 €) assure globalement l'adhérent en Individuelle accident et responsabilité civile. Vérifier que votre école est bien affiliée à l'U.S.E.P.

3.COUT :

19 € 00/enfant Maternelle complétant un bus « ski alpin » dans la limite de 50% de l'effectif du groupe (transport + goûter + prêt de luge hors encadrement)

26 € 00/enfant raquettes – luge Igloo et jeux de neige (transport + goûter + matériel + encadrement par un accompagnateur en moyenne montagne de votre arrivée à votre départ.

30 € 00/enfant Ski de piste (transport + goûter + matériel + remontées + encadrement 3h par un moniteur ESF

Au-delà de 35 enfants participants arrivants par un même bus, -10%

- ▶ Une gratuité par tranche entière de 12 élèves
- ▶ Tarif accompagnateurs : 14 € 00 (transport + Goûter + équipement)

Pour le ski de piste, vous bénéficiez d'un forfait adulte gratuit par tranche entière de 10 forfaits enfant. Au-delà les forfaits adultes seront facturés à prix coutant soit 50% du tarif journée normal (le nombre est également limité à 1 pour 10 enfants payants. Au-delà c'est donc le tarif normal).

4. QUELQUES PRECISIONS :

Dans tous les cas **la présence d'adultes bénévoles sous entend leur participation active** pour la prise ou le rangement du matériel, nettoyage des tables après le pique-nique et le goûter.

▶ **Seul le centre peut décider l'annulation d'une sortie** en fonction de la météo et de l'enneigement. (Les activités de pleine nature se pratiquant par essence en extérieur, une météo humide n'empêche pas leur pratique au même titre que la chute de neige).

▶ Si les équipements personnels sont utilisés, on ne pourra les déduire de la facture. Leur part dans le coût de la journée étant très marginal.

Si besoin pensez à contacter les écoles voisines ou se trouvant sur la route de Gourette afin d'atteindre un nombre de participant suffisant et bénéficier ainsi de la remise sur les groupes de plus de 35 enfants

Tableau valable quel que soit le thème de la sortie.

Jours	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Lundi	14 – 21- 28	4	11 – 18 – 25	1
Mardi	15 – 22 - 29	5	12 – 19 - 26	2
Jeudi	17 – 24 - 31	7	14 – 21 – 28	4
Vendredi	18 – 25 -	8	15 – 22 -29	5

Les sorties « Raquettes » et « luge et/ou « igloo et/ou découverte de la neige » sont également possibles aux date suivantes (on ne peut avoir d'encadrement ESF durant les périodes de vacances scolaires)

Jours	FEVRIER	MARS
Lundi	11	4
Mardi	12	5
Jeudi	14	7
Vendredi	15	8

Dates d'agrément :

- ▶ Ski alpin : **lundi 17, mardi 18, mercredi 19 décembre 2018 à GOURETTE**
(report les jeudi 10 et vendredi 11 janvier 2019)
- ▶ Ski de Fond : **mardi 15 janvier à Arette/ La Pierre St Martin**
- ▶ Raquette : **mardi 15 janvier à Arette/ La Pierre St Martin**

Partie à retourner à l'U.S.E.P. BAYONNE / PAU

Conserver un double à l'école

U.S.E.P.

BP. 720 – 64017 BAYONNE CEDEX

ou 17 rue de BOYRIE 64000 PAU

TEL : 05.59.55.35.30 / 06.81.87.77.90

Usep64@wanadoo.fr

ECOLE

RESPONSABLE Portable

Adresse électronique.....

Date 1 Date 2 Date 3
Par ordre de préférence pour chacune des sorties

Sortie N° 1 / /

Sortie N°2 / /

Sortie N°3 / /

Sortie N°4..... / /

Préciser la date si l'effectif est différent à chaque sortie. Dans ce cas, dupliquez le tableau		Ski Piste GOURETTE (Tarif = 30€)	Raquettes GOURETTE AUBISQUE (Tarif = 26€)	Maternelles Uniquement en complément d'une sortie ski alpin sans encadrement (Tarif 19€)
Date	Nombre : Enfants de primaire			X X
.....	Nombre : Enfants de maternelle	X X		
	Nombre : Enseignants			
	Nombre : Accompagnateurs			

- ▶ Ne remplir qu'un exemplaire si le groupe d'enfants est le même jour pour chaque sortie.
- ▶ Dans le cas contraire (ex : sortie 1 classe CE, sortie 2 Classe CM...) nous donner les renseignements pour chaque sortie en reproduisant le tableau ci-dessus.
- ▶ Vérifier que votre école est bien affiliée à l'U.S.E.P.
- ▶ Dans la mesure du possible regrouper les classes (ou les écoles) pour remplir un bus (capacité maxi 62 places)